

BASES LÉGALES CONCOURS #ThePerfectLuggage

*Ce concours n'est en aucun cas annoncé, promu ou géré par, ou en collaboration avec Facebook.

1. Organisation: l'entreprise organisatrice de cette action promotionnelle est ONLY-APARTMENTS S.A., domiciliée à Av. Drassanes 6-8 08001 Barcelona, avec CIF: A64425986.

2. Dates de la Promotion: Le concours débutera le 9 Mai 2016 à 12h (GMT+1) et se terminera le 23 Mai 2016 à 23h59.

3. Participation: La participation se réalisera à travers le réseau social Instagram. Pour participer, vous devez être utilisateur d'Instagram et suivre Only-apartments (@onlyapartments) et Machedavvero (@machedavvero) sur Instagram.

Pour participer au concours, le profil Instagram du participant doit être public.

Ouvert uniquement aux personnes majeures. Ne pourront pas participer les employés de Only-apartments.com ou leur famille.

3. Mécanique de la promotion et des récompenses: Pour participer, les utilisateurs d'Instagram peuvent télécharger une photo incluant le hashtag du concours #ThePerfectLuggage. Toutes les photos seront acceptées (à l'exception de tout type de contenu pornographique ou insultant) si elles sont en relation avec le thème du concours. Only-apartments et Machedavvero choisira alors parmi toutes les propositions la plus originale.

5. Prix : Le prix consiste en un séjour de 2 (deux) nuits pour un maximum de 2 (deux) personnes dans un appartement du site de Only-apartments sur une destination à choisir entre Rome, Paris, Seville, Porto, Lisbon et Barcelone + un bon cadeau d'Asos valable pour des achats sur son site Web (<http://www.asos.com>), pour une valeur de 80 £ (100 €).

Le prix doit être utilisé entre le 30 Mai 2016 et le 30 Septembre 2016, hors ponts et jours fériés.

Les conditions particulières de l'appartement seront appliquées. Une fois la réservation effectuée, il ne sera pas possible de modifier les dates.

C'est un prix personnel et non transférable. Les conditions particulières de l'appartement seront appliquées. Une fois la réservation effectuée, aucune modification de dates ne sera pas possible.

6. Gagnant: Le gagnant sera le participant dont la photo aura été élue la plus originale par Only-apartments, et Machedavvero à condition qu'ils répondent aux exigences exprimées dans les points «participation», «période de promotion» et «Mécanique de promotion et de prix ».

7. Publication du gagnant: La notification et la publication du gagnant seront réalisées dans les 15 jours suivants la fin du concours sur Facebook, Twitter et Instagram de Only-apartments. Only-apartments contactera le gagnant au travers d'Instagram, en laissant un commentaire sur la photo gagnant.

Il est de la responsabilité du gagnant d'entrer en contact avec Only-apartments en répondant au courrier électronique reçu dans un délai de 7 jours calendaires. Si Only-apartments ne reçoit aucun courrier du gagnant durant les 7 jours suivants, un second gagnant sera alors élu.

Le gagnant accepte que son nom soit publié sur les profils Facebook d'Only-apartments.com et Machedavvero ainsi que sur toutes les autres plates-formes sociales et ce dans toutes les langues. Ils conviennent également que leurs photos de profil sont affichées sur les pages d'Only-apartments.com de Facebook.

8. Remise des prix: Une fois que le gagnant aura choisi les dates auxquelles il souhaite voyager, Only-apartments lui fournira la liste des appartements disponibles afin qu'il choisisse celui qu'il préfère. Le gagnant sélectionne l'appartement et Only-apartments gèrera la réservation. Le gagnant sera libre de toute dépense supplémentaire: nettoyage, taxes, supplément enfants. Cependant, les conditions particulières de l'appartement seront appliquées, de sorte que si une caution est demandée, ce sera à la charge du gagnant du prix.

Le gagnant fournira son adresse e-mail pour qu'Only-apartments procède à l'envoi du bon cadeau d'Asos.

Le gagnant pourra renoncer au prix, mais en aucun cas il ne pourra l'échanger contre un prix différent ni contre sa valeur monétaire.

9. Traitement des données personnelles: en conformité avec les dispositions de la loi

15/1999 du 13 Décembre sur la protection des données personnelles et le décret royal 1720/2007 du 21 Décembre avec l'approbation du règlement d'application de la LOPD, nous informons les participants à la promotion, que les données fournies par le gagnant peuvent être inclus dans la base de donnée de Only-apartments.com. Ces données seront utilisées pour identifier en tant qu'utilisateur Only-apartments.com et pour le développement des activités commerciales (par téléphone, SMS, e-mail et tous les autres moyens), générales ou adaptées à leurs caractéristiques personnelles. Only-apartments.com se réserve le droit d'utiliser toutes les photos soumises au concours dans les campagnes de commercialisations contrôlées. Le participant peut à tout moment exercer librement ses droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données. Pour ce faire, s'il vous plaît contactez notre service à la clientèle par courriel à [info \[at\] only-apartments.com](mailto:info[at]only-apartments.com).

10. Droit applicable: dans les cas non prévus au présent règlement, ce concours sous réserve des dispositions de la législation espagnole applicable au moment de l'exécution. Les participants s'engagent, en participant à une promotion sur Facebook, Instagram et Twitter que les noms seront publiés dans les médias seront partagées et affichées par d'autres utilisateurs de Facebook, Instagram et Twitter sans empiéter sur leur vie privée. En outre, la participation à une compétition de cette nature implique l'acceptation des règles d'Instagram où il se déroule.

11. Acceptation des conditions: le fait de participer à cette promotion implique l'acceptation intégrale du présent règlement ainsi que les critères choisis par Only-apartments.com en ce qui concerne la résolution de toute interprétation de celle-ci.